



Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules

Joseph SBALCHIERO
Responsable de la Commission
Nationale de Formation
À
Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

Réf. : JS/LA/MN/
010/2020

Objet : Formation et Examen d'Arbitre National.

Villeurbanne, le 1er juillet 2020

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

La formation, pour devenir **Arbitre National**, qui était programmée à partir d'avril 2020 (2 inscrits seulement) n'a pas eu lieu pour les raisons que vous connaissez.

Après consultation du **secteur formation arbitres** de la **Commission Nationale de Formation**, nous avons le plaisir de vous informer que nous modifions le parcours de formation et les prérequis pour s'y inscrire.

✚ **Les fiches d'inscriptions devront être retournées
au plus tard le 15 septembre 2020.**

Les prérequis :

- ✚ **Être licencié à la F.F.S.B.** (les licences « loisir et promotion » ne sont pas acceptées).
- ✚ **Être arbitre régional ou avoir le double statut d'arbitre de Trad et de Club Sportif.**
- ✚ **Pas de limitation d'âge.**
- ✚ **Un entretien individualisé sur l'état de forme sera fait les 3 et 4 octobre 2020.**

Parcours de formation :

- 1) Tests techniques et entretien individualisé d'entrée en formation : les 3 et 4 octobre 2020 (le lieu sera défini en fonction de la situation géographique des candidats).**
- 2) Accompagnements** sur matchs de clubs sportifs (catégories Elite et National 1), Clubs jeunes, France Tirs et grandes compétitions traditionnelles : **du 15 octobre 2020 au 25 avril 2021.** Le **nombre de compétitions accompagnées** sera défini en fonction du nombre de candidats et du niveau évalué au moment des tests d'entrée.
- 3) Examen les 8 et 9 mai 2021.**
- 4) Titularisation après les championnats de France (été 2021).**

.../...

63 rue Anatole France
69100 Villeurbanne

Téléphone
04 78 52 22 22

Télécopieur
04 78 52 50 93

Internet
www.ffsb.fr

E-mail
dtn@ffsb.fr

N° Siret : 779 825 744
00039

Code NAF : 9312 Z

La F.F.S.B. prendra en charge l'hébergement et la restauration.

Elle participera en partie au financement des frais de déplacements des candidats (participation définie suivant le nombre de candidats).

Les lieux de la formation et de l'examen seront définis en fonction de la provenance des candidats.

Pour s'inscrire avant le 15 septembre 2020 :

- *(Au choix) :*

- ✚ Fiche d'inscription (en pièce jointe) à faire suivre au C.B.D. pour avis et avant envoi à la F.F.S.B.-63 rue Anatole France-69100 VILLEURBANNE ou à def-contact@ffboules.fr
- ✚ Fiche d'inscription informatisée. **Nous demandons à votre C.B.D. d'appartenance une confirmation de votre inscription.**

Lien de cette fiche informatisée ci-dessous :

[Fiche d'inscription à "se former pour devenir Arbitre National"](#)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Jean-François FRACHON : 06 11 70 43 71 - jean-francois.frachon007@orange.fr

Vous remerciant par avance de bien vouloir diffuser ces informations le plus largement possible, recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations sportives les meilleures.

Pour Joseph SBALCHIERO
Brigitte COCHARD



Secrétaire Générale F.F.S.B.